
Muriel Marland-Militello : “Des nocturnes dans les préfectures”

Pour *Acteurs publics*, la députée UMP de Nice [Muriel Marland-Militello](#) explique pourquoi elle souhaite élargir les horaires d'accueil du public dans les services de l'État. Dans [un courrier publié au Journal officiel](#), elle demande au Premier ministre, François Fillon, de prendre un arrêté ministériel dans ce sens.

Pourquoi faut-il, selon vous, étendre les horaires d'accueil du public dans les préfectures ?

C'est le constat d'une élue de terrain : dans ma circonscription des Alpes-Maritimes, les commerçants me disent qu'ils sont obligés de fermer leur magasin et les salariés de poser une journée de congé pour venir en préfecture effectuer des démarches administratives pourtant très simples telles que le renouvellement du permis de conduire ou de la carte d'identité. Les services préfectoraux sont souvent ouverts de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 15 heures, ce qui ne convient pas à ceux qui travaillent. Les services publics doivent être au service de la population et non l'inverse.

Que préconisez-vous ?

Les préfectures devraient moduler leurs horaires. Elles pourraient, par exemple, fermer une ou deux demi-journées par semaine pour ouvrir certains jours dès 6 heures du matin, d'autres jusqu'à 20 heures, voire 22 heures. Ces nocturnes dans les préfectures faciliteraient grandement le quotidien des usagers. Ce n'est pas impossible à mettre en œuvre, puisque certains services de l'État, comme les hôpitaux et les postes de police, fonctionnent la nuit.

Vos propositions ne supposent-elles pas des effectifs supplémentaires alors que les préfectures sont fortement impactées par la Révision générale des politiques publiques ?

Il ne s'agit pas de recruter mais de travailler différemment, à effectifs et à moyens constants. Certains agents seraient heureux de venir travailler quelques heures un soir s'ils peuvent disposer d'une matinée hebdomadaire. J'imagine que des syndicats seront hostiles à ma proposition. Mais plutôt que de protéger une catégorie professionnelle, ils devraient regarder l'apport aux usagers. Par ailleurs, ces horaires élargis modifieraient positivement l'image des services publics, trop souvent décriés par les Français.

N'est-ce pas aux préfectures elles-mêmes de décider de leur organisation ?

Un cadre national est nécessaire. C'est la raison pour laquelle j'ai écrit au Premier ministre, le chef de l'administration, pour qu'il prenne un arrêté ministériel. Les préfectures pourront ensuite s'adapter en fonction des spécificités de leur territoire. Ce que je propose relève du bon sens...

Propos recueillis par [Sylvain Henry](#)

Source URL: <http://www.acteurspublics.com/article/16-01-12/muriel-marland-militello-des-nocturnes-dans-les-prefectures>